



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ
D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE DU
PROGICIEL CIVIL NET FINANCES**

**DÉCISION N° DM-21-134
EN DATE DU 30 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales;

VU la décision n° DM-20-004 en date du 10 janvier 2020 relative à la passation d'un marché initial d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer l'assistance et la maintenance du progiciel Civil Net Finances comprenant les interfaces Chorus et Parapheur bons de commande ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société CIRIL de signer un avenant au contrat d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances pour l'acquisition des interfaces Chorus et Parapheur Bons de commande ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CIRIL – 49 avenue Albert Einstein BP 12074 - 69603 VILLEURBANNE, représentée par son Président Directeur Général Monsieur GRIVEL Rémi, un avenant au contrat d'utilisation, d'assistance et de maintenance du progiciel Civil Net Finances pour l'acquisition des interfaces Chorus et Parapheur bons de commande. L'avenant n°2 prendra effet le 1^{er} avril 2021.

Le montant annuel de cet avenant s'élève à 648.00 euros HT (six cent quarante-huit euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210330-lmc1H8305H1-AR Date de réception en Préfecture : 30/03/2021 Date de Publication : 30/03/2021
